

Colette Zytnicki

La Conquête

Comment les Français
ont pris possession de l'Algérie
1830-1848

Tallandier

Cartographie : © Éditions Tallandier/Légendes Cartographie, 2022

© Éditions Tallandier, 2022
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com

ISBN : 979-10-210-4720-4

Les acteurs

Abd el Kader (1808-1883) : Abdelkader ibn Muhieddine, de son nom complet, mène le combat contre les troupes françaises.

Ahmed, bey (1786-1851) : dernier bey* de Constantine.

Aïssa, Ali ben : directeur de la monnaie au service du bey de Constantine, il est nommé khalifa* du Ferdjioua par les Français en 1838 avant d'être destitué pour prévarication et interné en France.

Allall, Mohammed ben : un des khalifas d'Abd el Kader, tué au combat en 1843.

Bacri, Jacob (1763-1836) : négociant juif d'Alger, installé ensuite en France, vend du blé à la France qui contracte auprès de sa société une dette, source de différend entre la France et la régence d'Alger.

Bengana : grande famille du Sud constantinois. Si Bouaziz Ben Boulakhras Bengana se rallie aux Français en 1839.

Berbrugger, Adrien (1801-1869) : jeune socialiste, il est le créateur de la bibliothèque et du musée d'Alger et devient par la suite un érudit spécialiste de l'Algérie.

* Ce terme est expliqué dans le glossaire, p. 327.

LA CONQUÊTE

Berthezène, Pierre (1775-1847) : participe à l'expédition d'Alger en juillet 1831 puis est nommé commandant en chef des armées en Algérie en 1831.

Bou Mezrag, Mustapha : bey du Titteri, il mène la résistance contre les troupes françaises en 1830 avant d'être vaincu et exilé.

Boumaza, Mohammed ben Ouadah, dit l'homme à la chèvre : mène la révolte contre les armées françaises dans la région du Dahra, à l'ouest du pays. Il est fait prisonnier en 1847 et exilé en France puis dans l'Empire ottoman.

Bourmont, Louis Auguste Victor de Ghaisne de (1773-1846) : nommé chef du corps de l'expédition contre la régence d'Alger en juillet 1830.

Bugeaud, Thomas-Robert (1784-1849) : nommé général en Algérie de 1836 à 1837. Il y retourne en tant que gouverneur général de 1841 à 1847.

Busnach, Naphtali : négociant juif d'Alger associé à Jacob Bacri, il est assassiné en tant que chef de la nation juive en 1805.

Cavaignac, Eugène (1802-1857) : polytechnicien séduit par les idées saint-simoniennes, il est envoyé en Algérie comme officier en 1832. Il commande les troupes qui « enfument » les membres de la tribu des Sbéhas en 1844 ; il dirige également la répression contre les manifestants en juin 1848.

Clauzel, Bertrand (1772-1842) : nommé une première fois commandant en chef des troupes en Algérie à la fin de 1830 puis une seconde fois de 1832 à 1837.

Damrémont, Charles-Marie Denys de (1783-1837) : gouverneur de l'Algérie en 1837.

LES ACTEURS

- Daumas, Eugène** (1803-1871) : officier envoyé en Algérie en 1837, auteur de travaux sur le Sahara et la Kabylie.
- Denniée, Pierre-Paul** (1781-1848) : intendant en chef dans les premiers temps de l'occupation française à Alger.
- Desmichels, Louis Alexis** (1779-1845) : militaire envoyé en Algérie en 1833, nommé gouverneur d'Oran, négocie avec Abd el Kader un traité en 1834.
- Deval, Pierre** (1757-1829) : consul de France à Alger ; protagoniste de l'entrevue avec le dey* Hussein en 1827 surnommée « le coup de l'éventail ».
- Drouet d'Erlon, Jean-Baptiste** (1765-1844) : gouverneur général en Algérie de 1834 à 1835.
- Duran, Léon Juda ben** : négociant juif qui sert d'intermédiaire entre Abd el Kader et les autorités françaises, notamment lors du traité de la Tafna en 1837.
- Enfantin, Prosper** (1796-1864) : principal chef du mouvement saint-simonien, membre de la Commission d'exploration scientifique en Algérie en 1839.
- Genty de Bussy, Pierre** (1793-1867) : intendant civil à Alger de 1832 à 1834.
- Guiauchain, Pierre-Auguste** (1806-1875) : remplit diverses fonctions d'architecte civil auprès de l'administration française d'Alger à partir de 1831. Il participe à la transformation de la ville.
- Guyot, Eugène** (1803-1868) : d'abord nommé dans la province de Constantine en 1837, il devient ensuite directeur de l'Intérieur. À ce titre, il impulse largement le mouvement de colonisation agricole dans la région d'Alger.
- Hassan, dey** : dey d'Alger de 1791 à 1798.

Hussein, dey (1764-1838) : dernier dey d'Alger monté sur le trône en 1818. Parti en exil en juillet 1830, il meurt à Alexandrie en Italie.

Ismaël, Mustapha ben (1769-1843) : chef des tribus makhzen* des Douair et Smela, se rallie aux Français.

Khodja, Hamdan (1773-1842) : notable koulougli* appartenant à une prestigieuse famille d'Alger, membre de la première municipalité de la ville instaurée par les Français. Il se rapproche par la suite d'Ahmed bey et s'exile pour finir sa vie à Istanbul.

Lamorière, Louis Juchault de (1806-1865) : polytechnicien proche des idées saint-simoniennes, il est nommé officier en Algérie dès 1830. Il y reste jusqu'en 1848, gravissant tous les échelons de la carrière. C'est à lui que se rend Abd el Kader en 1847 alors qu'il est gouverneur par intérim.

Mahi-ed-Din es-Sghir ben M'Barek : marabout* à Koléa, il est nommé agha* par les Français en 1831 avant de se retirer.

Mohamed el Kébir bey : bey du Titteri, 1779-1796.

Mokrani : puissante famille de la région de la Medjana, située dans les hauts plateaux au sud de la chaîne des Bibans. Ahmed Mokrani se rallie aux Français après la prise de Constantine et devient khalifa à leur service.

Montagnac, Lucien-François de (1803-1845) : officier nommé en 1836 en Algérie et tué lors de la bataille de Sidi-Brahim en 1845. Sa correspondance, publiée après sa mort, est un témoignage glaçant des pratiques de l'armée française, en particulier sur les razzias.

Mustapha, dey : dey d'Alger de 1798 à 1805. C'est sous son règne notamment que sont négociées les ventes de

LES ACTEURS

- blé à la France par l'intermédiaire des négociants Bacri et Busnach. Il meurt assassiné en 1805.
- Pellissier de Reynaud, Edmond** (1798-1858) : nommé en tant qu'officier d'état-major, arabisant, il occupe le poste de directeur des affaires arabes de 1837 à 1839 avant de démissionner de l'armée. Son histoire des premières années de l'occupation française, les *Annales algériennes*, est une source importante pour comprendre cette période.
- Pichon, Louis-André** (1771-1854) : diplomate, il est nommé intendant civil à Alger en 1831 et 1832.
- Saïd, Ferhat ben** (1786-1847) : ancien cheikh el Arab sous les Ottomans, se rallie aux Français pour ensuite rejoindre Abd el Kader.
- Salah bey** (1725-1792) : bey de Constantine.
- Salem, Ahmed ben** : khalifa d'Abd el Kader.
- Savary, René, duc de Rovigo** (1774-1833) : commandant en chef des troupes françaises en Algérie de 1831 à 1833.
- Sliman el Ouznadji, Mustapha ben** : bey du Titteri puis de Constantine entre 1795 et 1798.
- Soult, Jean-de-Dieu, duc de Dalmatie** (1769-1851) : ministre de la Guerre, chargé de l'Algérie de 1830 à 1834, puis président du Conseil de 1840 à 1847 (tout en laissant la direction effective des affaires à François Guizot, ministre des Affaires étrangères) et ministre de la Guerre de 1840 à 1845.
- Thami, Mustapha ben** : khalifa d'Abd el Kader.
- Urbain, Ismaïl** (1813-1884) : converti à l'islam en 1835, il est nommé traducteur à Alger en 1837 où il se marie quelques années plus tard avec une jeune Algérienne. Précurseur du mouvement arabophile.

LA CONQUÊTE

Valée, Sylvain-Charles (1773-1846) : gouverneur de l'Algérie de 1837 à 1840.

Vialar, Augustin de (1799-1868) : grand colon installé dès 1832 dans la région d'Alger, devenu par la suite le porte-parole des grands propriétaires français.

Voirol, Théophile (1881-1853) : commandant en chef des troupes françaises en Algérie de 1833 à 1834.

Warnier, Auguste (1810-1870) : saint-simonien, membre de la Commission d'exploration de l'Algérie, puis haut fonctionnaire en Algérie.

Yusuf, Joseph Vantini, dit (? - 1866) : interprète puis officier français dans le corps nouvellement créé des spahis*.

Zamoum, Mohammed ben (1795-1843) : chef de la tribu des Flissas, mène la résistance dès 1830 notamment en Kabylie.

Introduction

La colonisation de l'Algérie par la France commence et se termine par la guerre. Entre temps, de 1830 à 1962, les deux pays se sont trouvés intimement liés par une histoire commune, celle d'un pays conquis et colonisé, l'Algérie, par une puissance européenne, la France. Tout ne s'est pas terminé avec les accords de 1962. Ces 132 ans de passé commun ne cessent de hanter nos mémoires ; de part et d'autre de la Méditerranée, l'histoire de la période coloniale continue d'être plus qu'un enjeu mémoriel : c'est une blessure à vif qui n'a jamais vraiment cicatrisé. En 2020, le président de la République française, Emmanuel Macron, sollicite l'historien Benjamin Stora pour la rédaction d'un rapport portant sur les « Questions mémorielles sur la colonisation et la guerre d'Algérie », souhaitant un « apaisement des mémoires¹ ». Fin septembre 2021, le président s'interroge sur l'existence ou non d'une nation algérienne, provoquant la colère des autorités d'Alger car il touche là au cœur de l'histoire telle qu'elle s'est construite dans le pays, celle d'une nation qui a combattu tout au long de l'épisode colonial, la lutte ayant culminé dans la guerre d'indépendance.

LA CONQUÊTE

L'histoire peut-elle apaiser les blessures et les mémoires ? Elle peut en tout cas, par l'établissement des faits, le récit des événements tels qu'ils se sont déroulés, tenter de résoudre ces crispations et ces conflits mémoriels qui nous déchirent, non seulement entre les deux rives méditerranéennes, mais en France même. Dans cette entreprise, l'histoire doit en effet jouer tout son rôle. Les historiens et les historiennes le savent et ont depuis des années entamé cette périlleuse et salutaire entreprise. Ils savent, entre autres, que pour comprendre le drame qui s'est joué entre 1830 et 1962, il faut revenir à ses débuts, à son prologue et à son premier acte : les premières années de la colonisation française en Algérie.

En juillet 1830, les Français débarquent à Alger. Commence le temps de la conquête militaire et du déploiement erratique d'une administration française qui bouleverse de fond en comble le pays et ses habitants. La colonisation du pays est en marche. La révolution de février 1848 à Paris, qui met fin à la monarchie de Juillet et fait surgir la Deuxième République, trouve son prolongement en Algérie : du fait des réformes engagées durant ces mois fiévreux, celle-ci est partagée en trois départements et se trouve arrimée au socle français qui s'étend jusqu'aux rives sud de la Méditerranée. C'est une autre page de son histoire qui s'ouvre.

La colonisation française en Algérie a donc duré 132 ans, ce n'est pas le temps long cher à Braudel, mais c'est un temps suffisant pour transformer un pays de fond en comble. Et les conquérants aussi. Car les effets, en retour, n'ont pas manqué de se faire ressentir en France. Il n'a fallu que quelques années pour que la régence d'Alger

INTRODUCTION

– c’est ainsi que les Français appelaient alors l’Algérie – s’effondre. Jusque-là, elle était nominalement une province de l’Empire ottoman. Mais, depuis le xvii^e siècle, elle s’était progressivement émancipée de cette tutelle : à Alger ou à Constantine, une administration peuplée de Turcs et une milice composée de janissaires originaires de l’Empire ottoman faisaient régner un ordre souvent précaire tandis que des élites autochtones étendaient leur pouvoir dans les campagnes. Dès juillet 1830, le pays entre dans une longue période de guerre ouverte, farouche, féroce, qui va se prolonger bien au-delà de 1848. De même, dès les premières semaines de l’occupation française, se met en place un processus d’expropriation qui durera toute la période coloniale, tandis que sont imposées une langue et une culture étrangères aux populations locales. Face à cet ordre venu de France, s’organisent parmi les Algériens, tout aussi rapidement, à la fin du mois de juillet 1830, des résistances mais aussi des stratégies d’accommodement, marquées par l’acceptation résignée de l’occupation étrangère ou le ralliement aux conquérants.

Il ne faut voir dans cette histoire aucun plan préétabli. Ces premières années de la colonisation en Algérie sont marquées par bien des hésitations, des tâtonnements, sensibles chez les Français tout comme chez les Algériens. Car les modèles que les contemporains, algériens ou français, avaient en tête pour penser l’événement (les conquêtes coloniales et les guerres de l’Empire pour les Français ; la résistance à l’ordre ottoman ou aux expéditions étrangères pour les Algériens) vont très vite se révéler inopérants. On se rend compte alors que la situa-

tion est inédite et qu'elle appelle des réactions tout aussi inédites.

C'est à cette conjoncture extraordinaire que ce livre est consacré. Et pour cela, il importe de remonter au-delà de 1830. Il faut inscrire l'expédition de juillet dans une histoire plus large pour comprendre ce qui liait la France à la Régence depuis des siècles, pour voir comment ces liens se sont progressivement détériorés au début du XIX^e siècle, et enfin pour saisir ce qui s'est joué ensuite : l'expédition s'est transformée en occupation (1830) puis en prise de possession (1831-1834) et finalement en appropriation (1835-1848). On commencera donc cette histoire à la fin du XVIII^e siècle, au moment où se nouent les éléments du drame qui conduit à l'expédition de juillet 1830. Et on l'arrête, non pas en février 1848, lorsqu'éclate la Révolution de février en France, mais quelque part entre 1847 et 1848, avec le départ du maréchal Bugeaud d'Alger, la reddition du jeune émir Abd el Kader et celle du vieux bey de Constantine, Ahmed bey. C'est en effet durant ces mois-là que l'ancien monde algérien s'éteint et que s'éloignent les grands acteurs de la conquête du pays.

Faire l'histoire de l'Algérie et de la France durant cette période, c'est démonter les mécanismes qui ont permis de passer, souvent insensiblement, de ces étapes qui vont de l'alliance ancienne entre le royaume de France et la régence d'Alger à la tension, l'occupation et finalement la colonisation. Ces mécanismes sont le résultat de l'action et de la réaction des hommes et des femmes de ce temps à qui l'on restitue ici leur place, algériens ou français. Il est vrai que l'on parle surtout des hommes, non pas que les femmes soient absentes, elles ont joué leur part

INTRODUCTION

dans ce pan d'histoire, femmes d'Alger sur les terrasses, femmes des tribus rurales ou femmes installées dans les villages de colonisation. Mais il faut reconnaître que ces temps sont dominés par la guerre et par l'invention d'une administration : c'étaient alors des affaires d'hommes. Les hommes de ce temps se sont peu intéressés aux femmes, et les historiens, par la suite, ont fait de même. Sur ce point, les choses sont en train de changer. Ce livre a donc cherché à retracer les stratégies des acteurs, ceux qui ont imprimé leur marque, mais aussi de personnages moins connus qui, toutefois, plus modestement, ont contribué à façonner cette histoire. La volonté de comprendre le passé nous impose de faire entendre leur voix : celles d'Abd el Kader, bien sûr, mais aussi, moins familiers pour le public français, celles d'Ahmed bey, le dernier bey de Constantine, de Mohammed ben Allall sidi Embarek, khalifa de l'émir Abd el Kader, ou des notables de Tlemcen du côté algérien ; celles de Bugeaud, bien entendu, et d'autres acteurs comme le très lucide militaire Edmond Pellissier de Reynaud, le cynique officier Louis de Montagnac ou bien encore de voyageurs, du côté français. De cette ambition viennent les citations qui émaillent l'ouvrage et permettent d'entrer dans l'épaisseur vécue de cette histoire.

Avant d'aller plus avant, précisons le vocabulaire. Ici, il est particulièrement important de savoir de qui l'on parle et comment on en parle. Les mots comptent. C'était déjà le cas au XIX^e siècle. Il est assez aisé de se mettre d'accord pour appeler la population venue d'Europe, Français et étrangers du même continent, les Européens, et la population juive présente en Algérie, les Juifs d'Algérie. Reste

à se déterminer pour nommer la population de confession musulmane autochtone en Algérie. On peut utiliser, sans être taxé de colonialisme, les catégories juridico-politiques en vigueur, comme « indigènes ». Mais on peut aussi utiliser le terme « Algérien », comme il est de rigueur dans la plupart des études contemporaines. L'Algérie, en tant qu'État indépendant, apparaît en 1962. Mais le mot existait auparavant en arabe comme le rappelle l'historien Lemnouar Merouche². *Al-jazâ'ir* (« les îles ») désigne la ville d'Alger depuis les temps modernes. Quand la région passa sous la tutelle de l'Empire ottoman et en constitua une province au xvi^e siècle, elle devint, sous la plume des contemporains, *qotr al-jazâ'ir* (« province d'Alger ») ou *watan al-jazâ'ir* (« patrie ou pays d'Alger »), ou simplement *al-jazâ'ir*. Ce terme a donné « Alger » en français, désignant la ville, mais aussi, dans l'expression le « royaume d'Alger » ou « régence d'Alger », la province ottomane dans son ensemble, autrement dit, toute l'Algérie. Elle était peuplée d'Algériens, terme attesté en français dès 1613. C'est donc ce terme que nous retenons ici.

On a beaucoup écrit sur les débuts de la colonisation en Algérie. Au xix^e siècle et encore au xx^e siècle, une multitude d'auteurs, parfois membres des sociétés historiques qui ont été créées dans les villes algériennes à partir des années 1850 ou bien en France, ont entonné l'air de la conquête et célébré « l'œuvre française », d'Ernest Mercier à Charles Féraud ou, plus tard, Gabriel Esquer³. Ces années figuraient aussi en bonne place dans les livres d'histoire avec les figures antithétiques et complémentaires de Bugeaud et d'Abd el Kader. Avec la décolonisation, voire avant, le regard porté sur cette période s'est fait

INTRODUCTION

beaucoup plus critique, dans tous les sens du terme. Parmi la communauté historique, l'heure n'est plus à l'apologie mais à l'étude rigoureuse, précise, de cette courte période où le sort de l'Algérie et de la France a basculé.

De jeunes chercheuses et chercheurs et des spécialistes confirmés travaillent en Algérie, en France, aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Ils lisent ou relisent les archives conservées en France, en Algérie et en Turquie, et proposent une vision neuve de cette histoire. Pour écrire ce livre, on a largement puisé dans cette précieuse moisson, intelligente et érudite, qui ouvre des pistes nouvelles. Mais on n'a pas oublié de relire les classiques, ceux qui ont opéré le tournant de la décolonisation de l'histoire de l'Algérie coloniale, Charles-André Julien ou, plus récemment, Charles-Robert Ageron, sans omettre André Nouschi ou Marcel Emerit et d'autres encore⁴. Il faut savoir payer sa dette à ces devanciers qui ont jeté les bases d'une approche rigoureuse de l'Algérie coloniale et qui, pour certains, ne séparaient pas leur engagement politique d'une écriture exigeante de l'histoire. Ainsi, grâce à tout ce travail accumulé et qui ne cesse de s'approfondir, peut-on se pencher sur ce passé brûlant qui hante nos mémoires de part et d'autre de la Méditerranée et continue d'alimenter des polémiques.

Revenir aux premiers moments de la colonisation française en Algérie au prisme des études récentes n'a pas seulement pour objectif de faire le point sur cette période cruciale pour la France et l'Algérie contemporaine. L'ambition présente n'est pas uniquement érudite, historiographique. En se voulant la plus précise, la plus attentive possible aux mouvements de fond comme aux

LA CONQUÊTE

événements et aux acteurs qui ont joué leur partition, elle voudrait, en toute sérénité, écrire cette page d'histoire commune aux deux pays. En un mot, à l'aide d'un récit historique précis, informé, déjouer les pièges d'une mémoire qui a été si longtemps instrumentalisée.

Entrons dans cette histoire en commençant par en planter le décor avant 1830.

LIVRE 1

AVANT LA TEMPÊTE : ALGER, PARIS (FIN DU XVIII^e SIÈCLE)¹

« *Qué poudir counchar il Francis contra di Algierir ?* »

(« Que peut faire la France contre l'Algérie ? »)

*Dictionnaire de la langue franque
ou Petit mauresque, 1830.*

« *Come scoppio di cannone, la mia testa fa bum bum* » (« Comme un coup de canon, ma tête fait boum boum ») chante le bey d'Alger Mustapha tandis que son chef des gardes s'exclame : « *Nella testa un gran martello mi percuote e fa tac tà* » (« Dans ma tête, un grand marteau me frappe et fait tac tac ») à la fin du premier acte de *L'Italienne à Alger* qui, en 1813, triomphe en Italie puis dans toute l'Europe. L'opéra raconte l'histoire d'un bey succombant au charme d'une très belle et très rusée esclave italienne. En ce début de XIX^e siècle, on y trouve et on y aime toute la fantasmagorie orientaliste appréciée du public européen

depuis au moins deux cents ans, remplie de Turcs cruels mais sensibles à la beauté, de corsaires intrépides et de langoureuses dames du sérail.

Au-delà de ces « turqueries », que sait-on au nord de la Méditerranée de la régence d'Alger ? Un peu plus qu'on ne peut l'imaginer à première vue, grâce à ces hommes qui ont traversé la mer depuis des siècles et qui en ont rapporté des récits parfois bien documentés. Grâce aussi à ses négociants qui s'activent sur les deux rives à faire circuler biens et informations, en particulier le précieux blé dont la France a tant besoin. Mais les uns et les autres ont véhiculé bien des stéréotypes sur le pays et ses habitants, dont certains perdurent. Par ailleurs, l'investigation des sources, conservées à Paris, Alger et Istanbul, permet de mettre en évidence la complexité du système politique ottoman, non pas figé dans un éternel despotisme oriental, mais, ici comme ailleurs, en constante évolution. Traçons donc ici les grands traits d'un tableau, celui de la régence d'Alger et de ses rapports avec la France, qui va brutalement s'animer et disparaître en quelques semaines pendant l'année 1830.

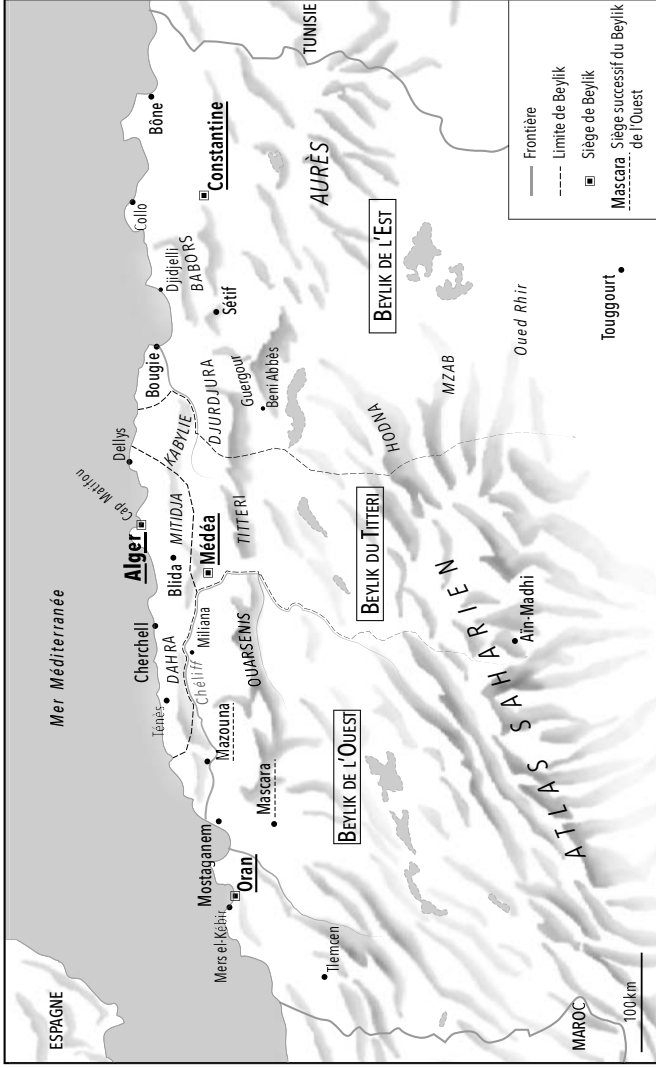
CHAPITRE PREMIER

Zoom arrière. La régence d'Alger avant 1830

Une province ottomane

Depuis le ^{xvi}^e siècle, ce que l'on appelle aujourd'hui l'Algérie était devenu une province de l'Empire ottoman que les Français avaient pris l'habitude de nommer la régence d'Alger (ou parfois royaume d'Alger). Au fil des années, les relations entre Istanbul, l'ancienne Constantinople, capitale des Ottomans, et la Régence se distendirent. Mais on ne doit pas pour autant les sous-estimer. Encore au début du ^{xix}^e siècle, la Sublime Porte, comme l'on désignait alors l'Empire, pouvait toujours exercer des pressions sur la Régence. Ainsi, en 1827, le sultan réclama le soutien d'Alger dans la guerre qui l'opposait aux Grecs luttant pour leur indépendance. La flotte algérienne participa aux côtés des Ottomans à la bataille navale de Navarin en octobre 1827 et y perdit d'ailleurs une grande partie de ses navires de guerre. En 1830 encore, le sultan ottoman, au sein de son vaste

La régence d'Alger avant 1830



empire, qui allait de l'Europe au Maghreb en passant par le Proche-Orient, continuait à assurer l'homogénéité de cet espace, sur le plan politique et sur le plan religieux grâce à une communauté de foi, l'islam. Ainsi, entre Alger et Istanbul existaient bien des liens, fondés sur un système politique et religieux partagé. Mais en même temps, la Régence était autonome.

Les hommes, les informations et les biens circulaient entre l'Asie Mineure et le Maghreb. De l'Empire venaient les janissaires, ces soldats originaires de l'Empire ottoman, formant une milice, l'Odjak. C'était parmi eux qu'étaient choisis les *deys* (à la tête de la Régence) et les *beys* (à la tête des provinces), et une large partie de l'administration qui siégeait à Alger et dans les provinces. À partir du xvii^e siècle, l'homme dirigeant la Régence n'est plus nommé par Istanbul, comme c'était le cas depuis le xvi^e : il est élu par la milice à Alger¹. Il continue à solliciter son investiture auprès du sultan d'Istanbul, assortie d'un échange de cadeaux somptueux, reconnaissant ainsi formellement les liens qui l'unissent à lui. Toutefois, le geste est symbolique : ce sont bien les soldats de la Régence qui choisissent le dey. La milice, répartie en détachements cantonnés en huit casernes à Alger, assure l'ordre et la collecte de l'impôt. Un règlement très strict fixe la progression dans la carrière et les salaires des soldats. Le mariage avec des autochtones n'est pas recommandé².

Le pouvoir à Alger ou dans les provinces se transmet parmi les membres de cette caste ottomane qui a créé une administration à la fois souple dans sa forme et rigoureuse dans son application, se superposant aux formes autochtones de pouvoir. Quasi souverain en son palais, le

dey s'appuie sur une administration centrale, le *beylik**. Aux côtés du dey, on trouvait le *khaznadji*, « Premier ministre et grand trésorier », l'agha *al-mahalla*, chef de l'armée de terre, tandis que la marine relevait de l'*oukil al-kharadj* et que le *beit al-malgi* s'occupait des domaines et des successions. Les impôts en nature étaient l'affaire du *khodjet al-khil*. Les charges supérieures sont réservées aux janissaires. Les Koulouglis, enfants nés d'un mariage entre un Turc et une femme autochtone, sont, en théorie, écartés du pouvoir. Le conseil ou *diwan* se compose des hauts fonctionnaires, mais aussi des notables, des *oulémas* (docteurs de la loi) et des « anciens »³.

La fin du XVIII^e siècle est dominée par la stature de Uthman bey, ou Mohammed Ben Othman, homme politique avisé. Janissaire, il gravit peu à peu les échelons de la hiérarchie et devient *khaznadji* avant d'être élu dey en 1766. Homme sobre et pieux, « avare de sang », c'est-à-dire menant une politique sage à l'intérieur de la Régence et ferme à l'égard des puissances européennes, il a à cœur de remplir le trésor⁴.

La Régence est divisée en quatre entités : la région d'Alger, directement administrée par le dey, et les trois provinces, celle de l'Est (Constantine), celle du Centre (Titteri) et celle de l'Ouest, dont la capitale est Mascara puis Oran. À la tête de chaque province se trouve un bey, nommé par le dey. Les beys doivent s'acquitter d'un tribut en argent qu'ils font porter par leur *khalifa* (grand dignitaire) deux fois par an. Tous les trois ans, le bey doit se rendre personnellement à Alger verser son tribut sous forme d'argent, de blé et de troupeaux, de laine, etc. Ainsi

sont établis des liens personnels (et un certain contrôle) entre les beys et le dey.

À l'échelon inférieur, le pays est divisé en *outhan* (sorte de cantons) commandés par des *caïds** *el outhan* (fonctionnaires placés à la tête de ces territoires) nommés par les beys ou le dey. En dehors des *outhan*, qui correspondent à la zone la mieux contrôlée par le beylik, l'administration turque s'appuie sur des chefs de tribus reconnus, comme ceux de la famille Bengana dans la région présaharienne, détentrice du titre honorifique de *cheikh el Arab*, ou la puissante famille des Mokrani dans le Constantinois. De ces deux familles, on reparlera abondamment par la suite. Il est néanmoins important de retenir le rôle qu'elles ont au temps des Ottomans, parfois alliées à eux, parfois en rébellion contre eux. Car entre le pouvoir central et ces élites, les rapports sont fluctuants et oscillent entre soumission et révolte.

Chacun des beys dispose dans sa province d'une garnison et d'une administration propres. Mais ces forces sont bien insuffisantes et ils recourent aux services de certaines tribus dites *makhzen* (le terme *makhzen* désignant le pouvoir), enrôlées pour lever l'impôt lors de la tournée fiscale et assurer l'ordre dans la région. Tels sont, dans la province de l'Ouest, les Douair et Smela, fractions de diverses tribus regroupées pour remplir ces tâches⁵. De ces tribus, on reparlera aussi par la suite.

Enfin, la dernière force politique, et non des moindres, provient des confréries religieuses. Fondées autour de la personnalité d'un saint, elles regroupent des « frères » ou *khouan**, liés par des rites particuliers et une fidélité au cheikh*, dépositaire de la puissance divine. La confrérie

de la Tidjaniyya, issue du sud saharien, s'est étendue aussi au nord de l'Algérie. La Rahmaniyya est influente en Kabylie et dans les Aurès. Celle des Derkaoua, fondée au XVIII^e siècle au Maroc, prêche l'austérité et condamne la richesse⁶. Jusqu'au XVIII^e siècle, les dirigeants turcs ont su composer avec l'influence politique potentielle de ces confréries tout comme avec celle des marabouts⁷. Ces derniers, placés à la tête d'une *zaouïa**, lieu où étudient des élèves et lieu d'accueil pour les voyageurs pieux, détiennent une force politique latente par le prestige qu'ils exercent parmi les tribus environnantes⁸.

Ce système politique, on le verra, a le plus souvent été mal compris, voire caricaturé par les Occidentaux. Peu d'entre eux ont pu pénétrer dans les arcanes du pouvoir. De l'Algérie d'alors, ceux qui y ont résidé connaissent surtout les villes de la côte.

Le monde des villes

Alger, ce triangle de maisons blanches dont la pointe est orientée vers la mer, enserrée dans ses murailles, compte entre 30 000 et 35 000 habitants en 1830⁹. Elle a longtemps été perçue par les Occidentaux comme un repaire de pirates, un « nid de corsaires ».

C'est avant tout une ville de pouvoir. Le dey y réside, d'abord dans le palais appelé Jenina ou Djenina situé dans la partie basse de la ville (et détruit par les Français au début de leur occupation), puis au cœur de la casbah, loin des rumeurs et surtout de la violence d'une cité souvent hostile. Jusqu'au début du XVIII^e siècle, quand prévalait une

économie locale basée sur la piraterie : le rôle des capitaines, réunis en *taïfa* (corporation), était déterminant. Il n'a cessé de décroître avec le déclin de cette activité.

Les Algérois sont fort divers dans leurs origines et leurs occupations. Ils se divisent en plusieurs catégories : les janissaires venus de l'Empire ottoman ; les *balidi* (ou habitants de la ville), qui se distinguent des *barraniyya* ou gens de l'extérieur, venus de Biskra ou de Laghouat. Ces derniers sont regroupés en corporations selon leur origine. Viennent s'ajouter à ce tableau les Juifs, essentiellement ici venus d'Espagne au xv^e siècle et de Livourne au xviii^e. Ils sont ce que les musulmans appellent des *dhimmi*, « les gens du livre », ces minorités religieuses monothéistes, juifs ou chrétiens, tolérées en terre d'islam. Leur existence est reconnue même si elle est soumise à un ensemble de contraintes : ils portent un vêtement distinctif, paient un impôt particulier, la *jizya*, et bon nombre de métiers leur sont interdits, ce qui traduit concrètement un statut d'infériorité. En contrepartie, ils organisent leur culte et gèrent les affaires communautaires. Ils sont représentés par un *moqadem* nommé par le bey. Leur condition oscille entre coexistence dans la vie quotidienne et tensions lors des périodes de crise politique où les Juifs peuvent être menacés dans leurs biens et dans leur vie même¹⁰.

Ajoutons les esclaves chrétiens. De moins en moins nombreux depuis le xviii^e siècle, ils étaient 1 016 en 1816 à Alger¹¹. Quant aux populations d'Afrique subsaharienne, on en compte 1 200 en 1830, esclaves ou libres. Ces divers groupes habitent le plus souvent dans des quartiers distincts, organisés autour de la mosquée, de la fontaine et du marché.

Sans que l'on puisse parler d'un véritable « melting-pot », les brassages de populations ne manquent pas. S'il est vrai que l'endogamie religieuse, ethnique ou sociale prévaut, on se marie aussi hors de son groupe d'origine. Les janissaires épousent des autochtones malgré les recommandations officielles et donnent naissance à des Koulouglis. La coutume veut qu'ils soient écartés des hautes fonctions mais elle n'est pas appliquée avec rigueur. Certains Koulouglis accèdent au sommet de l'État, tel Hamdan Khodja dont on reparlera. Des esclaves chrétiens se convertissent et s'installent en ville tandis que d'anciens esclaves noirs, affranchis par leur maître, ouvrent des échoppes¹². Ces derniers sont également domestiques et, tout comme en Europe au même moment, acquérir un serviteur ou une servante noirs est considéré comme une marque de notabilité dans les familles riches. Ils peuvent même constituer une part de la dot de la future épouse. Ainsi Radiya bent Ahmad épouse-t-elle en 1772 Ali al Huki ben Mustafa et reçoit pour don nuptial 400 dinars et une esclave¹³.

Bien loin des représentations orientalistes que l'on se fait en Europe des mœurs algéroises, bien loin donc des sérails réservés à quelques notables, c'est le modèle de la famille composée d'un couple et de ses enfants qui prédomine parmi les habitants ordinaires de la ville ; la polygamie est rare. Les femmes sont peu présentes dans les rues, à part les femmes juives, mais elles sont bien plus actives et possèdent plus de droits qu'on ne l'imagine au nord de la Méditerranée. Quelques-unes sont commerçantes. Elles sont aussi bien présentes sur le marché immobilier. La tradition du présent nuptial leur permet